



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LAN DEUX MIL VINGT DEUX, Le Vingt et Un Juillet à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy
VALETTE, Maire

Etaient présents : Mesdames Marie-Claire BOLLE, Christelle DELAGE,
Dany MASSON, Messieurs BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT
Julien, GAUDIN Loïc, LUQUIAU Christophe, MORIN Jacques, MORISSET
Florian, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy

Absents excusés : Patrice GIRAUD, Sandra NIQUET

Secrétaire de séance : Marc BRETON

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14
présents : 12
votants : 12

Date de la Convocation :

11 juillet 2022

Date affichage de la
convocation

11 juillet 2022

OBJET

Délibération n° 31/2022
Réalisation d'un prêt

**

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs projets sont prévus au bud-
get 2022/2023.

Pour cela, Monsieur le Maire a fait appel à différentes banques afin
de faire un emprunt bancaire, Monsieur le Maire présente les offres
reçues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de

- Retenir l'offre de financement du Crédit Agricole
 - Montant : 100 000 euros
 - Taux : fixe de 1.74 %
 - Frais de dossier : 120 euros
 - Type d'amortissement : remboursement à échéance constante
 - Durée : 20 ans (240 mois)
 - Périodicité des échéances : trimestrielle

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces affé-
rentes à ce dossier.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

A Genouillé, le 22 Juillet 2022

Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20220721-D31_2022-DE
Reçu le 25/07/2022
Publié le 25/07/2022